



Paris, le 25 juillet 2024

Finalisation de l'acquisition d'un bloc de 7% de Galimmo SCA auprès de Capimmo

Carmila annonce la finalisation de l'acquisition de 7% du capital Galimmo SCA auprès de Capimmo pour un prix total de 27 millions d'euros, soit 11,93 euros par action.

Le 28 juin 2024, Carmila avait consenti une promesse unilatérale d'achat à Capimmo¹ portant sur l'intégralité de la participation d'environ 7% qu'elle détenait dans Galimmo SCA et exerçable jusqu'au 30 juillet 2024.

Carmila consolide ainsi sa position d'actionnaire contrôlant de Galimmo SCA en portant sa participation à 99,8% du capital Galimmo SCA.

Tel qu'annoncé dans le communiqué de presse du 1^{er} juillet 2024², Carmila déposera dans les prochaines semaines une offre publique qui sera suivie d'un retrait obligatoire, visant le solde des titres de la société Galimmo SCA. Le prix de l'offre, qui ne sera pas inférieur à 11,93 euros par actions et sera conforme aux règles en matière de retrait obligatoire, restera sous réserve des travaux de l'expert indépendant, nommé par Galimmo SCA conformément aux dispositions légales et réglementaires.

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSES

Pierre-Yves Thirion - CFO
pierre_yves_thirion@carmila.com
+33 6 47 21 60 49

CONTACT PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice communication et RSE
elodie_arcayna@carmila.com
+33 7 86 54 40 10

CALENDRIER FINANCIER

17 octobre 2024 (après clôture des marchés): Information financière du troisième trimestre 2024

¹ Capimmo, auparavant Primonial Capimmo, est une entité gérée par Præmia REIM France

² https://www.carmila.com/wp-content/uploads/2024/07/24_07_01-Participation-dans-Galimmo-SCA-potentiellement-portee-a-999.pdf



À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2022, son portefeuille était constitué de 208 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,2 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Communiqués financiers », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/communiqués-financiers>